

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2026-14
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 février 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 24 février 2026, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers
Municipaux en
exercice : 33**

**Nbre de membres
présents : 29**

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Gérard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Armando LOPES. Nourredine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT. Gabrielle MANZINALI. Claudia FERNANDES. Daniel FERNANDES. Stéphanie BOURQUIN. Philippe CURIE. Dominique DANGEL. Nadine MERCIER. Claude-Françoise SAUMIER. Pierre MOSSINA. Jean-Louis RENGGLI. Omar RABEI. Saniye AKDEMIR.

**Nbre de suffrages
exprimés : 31**

Excusés : Roland GAMBERI. Valère NEDEZ

Absents : Jean-Claude HERARD. Jean-François HEIL

Pouvoirs : Roland GAMBERI pouvoir à Denis NEDEZ
Valère NEDEZ pouvoir à Philippe GAUTIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 18 février 2026

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Claudia FERNANDES ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 10 décembre dernier est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

COTISATIONS ET ADHESIONS 2026

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20260224-2026-14-DE
Date de télétransmission : 27/02/2026 .../..
Date de réception préfecture : 27/02/2026

*Extrait du registre des délibérations n°2026-14***COTISATIONS ET ADHESIONS 2026**

Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Valentigney développe des actions de partenariat avec de nombreux organismes dans divers domaines tels que le développement économique, la culture, le tourisme, le social, la sécurité.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'adhésion 2026 au **RFVVA** (Réseau Francophone des Villes Amis des Aînés), à l'**ADèC** (Association de Développement Culturel du Pays de Montbéliard), à l'**UFR** (Université ouverte de Franche-Comté) à l'**AMD** (Association des Maires du Doubs), à l'**AVM** (Association des Villes Marraines) et à l'**MHRPM** (Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard).

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à l'engagement des dépenses correspondantes au titre de l'année 2026 pour :

- **Le RFVAA : 400.00 €**, barème de 5 000 à 20 000 habitants,
(Pour mémoire : **360.00 €** en 2025)
- **L'ADèC : 5341.50 €**, soit 0.50 €/habitants
(Pour mémoire : **5 400.50 €** en 2025)
- **L'UFR : 110.00 €**
- **AMD :**
Cotisation 2025 : 10 801 habitants soit une cotisation de **2 058,19 €**
Cotisation 2026 : 10 683 habitants soit une cotisation de **2 036,36 €**
- **AVM : 432.04 €** soit 0.04€/ habitants (438.24 € en 2025)
- **MHRPM : 80 €**

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

